

Règlement – ODYSSEE MASSALIA 2017

L'ODYSSEE MASSALIA est organisée par l'association [TEAM MALMOUSQUE](#).

Dans la cadre de MP2017 et supervisée par la Fédération Française de Natation, la première édition d'ODYSSEE MASSALIA aura lieu le dimanche 01 octobre 2017.

Un parcours de 4,5 kms autour l'île Maïre est proposé, pour nageurs sans palmes, bi-palmes et mono-palmes. Le départ et l'arrivée se situent Anse de la Maronaise, rue Désirée-Pellaprat, 13008 Marseille.

L'épreuve est ouverte à tous les nageurs à partir de 16 ans, attestant de leur capacité à la natation en eau libre sur longue distance (certificat médical et n° de licence, plus d'informations sur les mentions à utiliser pour le certificat médical ci-dessous). L'épreuve concerne trois disciplines : nage sans palmes, nage avec mono-palme, nage avec palmes.

Team Malmousque (une association loi 1901) a pour objet la protection de l'environnement marin et l'organisation de courses de natation en mer. En accord avec la vocation de l'association, ODYSSEE MASSALIA s'attache à être respectueuse de l'environnement et à sensibiliser le public à la protection du littoral et du milieu marin.

Dans cet objectif, l'association prend toutes les mesures afin que l'événement ait une empreinte carbone limitée et un impact positif sur l'environnement : utilisation de produits biodégradables et recyclables, tri sélectif, alimentation et boissons biologiques fournis par nos partenaires (**Bio-Veyre**, etc...)

A la suite de ce challenge sportif, une opération de nettoyage des lieux (sur terre, sur l'eau et sous l'eau avec **Un Océan de vie**, **Aremacs**, etc..) est prévue ainsi que des actions de sensibilisation pour la protection de l'environnement.

Inscriptions

Prix : 32€ (+ frais KMS de 1,60 €).

ATTENTION : la course est limitée à 250 personnes.

L'inscription à l'ODYSSEE MASSALIA entraîne la reconnaissance et l'acceptation du présent règlement par le participant qui reconnaît :

- avoir pris connaissance du présent règlement auquel il s'engage à se conformer,
- avoir pris connaissance des règles de sécurité auxquelles il s'engage à se conformer,
- être suffisamment entraîné pour parcourir la distance à laquelle il s'est inscrit,
- qu'en parfaite connaissance de cause le jour de l'épreuve, il sera sous sa seule responsabilité de décider s'il se sent capable de prendre le départ de l'épreuve à laquelle il s'est inscrit, tant du point de vue de ses moyens physiques et psychiques du moment, que du point de vue des conditions météorologiques et de mer qu'il se sent capable d'affronter,
- que dans tous les cas, tant pour lui-même que pour ses ayants droits, décharger TEAM MALMOUSQUE et les organisateurs, de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit, pour enfin faire son affaire personnelle de toutes assurances et de tout recours éventuels contre tous participants ou tous tiers responsables d'un dommage quelconque à son endroit.

Toute inscription validée après le 1er septembre est définitive et aucun remboursement ne sera effectué sauf si la décision d'annuler l'épreuve est prise par l'organisateur 7 jours avant la date prévue pour son départ. Auquel cas les droits d'inscription à l'épreuve concernée seront remboursés.

Les inscriptions seront ouvertes sur La jour de la Terre, le 22 avril 2017 à 10h, jusqu'au vendredi 15 Septembre 2017, sur www.kms.fr.

Documents nécessaires pour participer à l'épreuve

Justificatifs pour tous les nageurs

	Licence en cours de validité en octobre 2017	attestation d'assurance responsabilité civile individuelle	Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la nage en compétition sur longue distance en mer et daté de moins d'un an (tampon et signature du médecin)	Pièce d'identité
Licenciés FFN	OUI	NON	OUI	OUI
Licenciés FFTRI FFESSM ou FFSS	OUI	OUI	OUI	OUI
Non-Licenciés	NON	OUI	OUI	OUI

Ces éléments doivent être fournis :

- Lors de votre inscription
- Sur KMS dans la rubrique « Mon compte\Informations personnelles »
- Par email (team.malmousque@gmail.com)
- Le jour de retrait de votre dossard

Aucun dossard ne sera remis sans ces documents.

En plus de ces conditions, les mineurs (entre 16 ans et 18 ans) sont également tenus de fournir une autorisation parentale.

Téléchargez un modèle d'autorisation parentale et un modèle de certificat médical sur :
<http://www.teammalmousque.com/odysseemassalia>

*La FFN engage les non licenciés à se rapprocher d'un club FFN pour obtenir une licence annuelle

IMPORTANT : MODIFICATION DES JUSTIFICATIFS REQUIS

Tous les nageurs, même ceux affiliés à la FFN, FFTRI, FFESSM et FFSS, doivent fournir un certificat médical.

Ce certificat médical doit comporter en toutes lettres **« non contre-indication à la pratique de la nage en compétition sur longue distance en mer »** et être **daté de moins d'un an, même pour les nageurs/nageuses licencié(e)s.**

Nous vous demandons de poster votre certificat médical valide sur le site de KMS dans la rubrique « Mon compte\Informations personnelles ».

Si votre dossier n'est pas validé sur le site, vous devrez alors nous présenter le certificat papier qui pourra être récupéré à la fin de la compétition.

Aucun dossard ne sera remis sans certificat médical valide.

Pour les licenciés des fédérations, merci de télécharger sur le site de KMS plutôt que vos attestations de licenciés, vos certificats médicaux conformes et à jour pour la saison 2017/2018.

Pré-départ et départ

Les participants inscrits doivent se présenter pour le retrait des bonnets et des bracelets le :

- 01 Octobre 2017 dès 7h00 jusqu'à 8h30 sur les lieux de l'évènement. Pour cela, les nageurs devront se présenter à l'aire d'accueil installée à l'anse de la Maronaise.

Les participants sont tenus d'être présents lors de la réunion de sécurité et de présentation de l'épreuve. Le responsable sécurité indiquera à cette occasion les consignes à respecter par les participants. L'éventuelle modification du parcours sera précisée lors de cette réunion. Celle-ci se déroulera le matin même de l'épreuve à 8h45. A l'issue de cette réunion, les nageurs disposent de 10 à 15 minutes pour s'échauffer dans l'eau, à condition de rester aux abords du départ.

A l'appel du directeur de course, 15 minutes avant le départ, tous les nageurs se regroupent devant la plage, dans le sas correspondant à leur temps présumé de parcours. Le départ a lieu en pleine eau comme indiqué par le directeur de course, et suivant le principe du « rolling start ». La ligne de départ sera matérialisée par une ligne fictive sur la plage de l'anse de la Maronaise, en pleine eau, le franchissement de cette ligne déclenche le chronométrage des compétiteurs. Le départ se fait au commandement du starter pour chacun des sas de temps de parcours. Il n'y a pas de faux départ, le non-respect des instructions du directeur de course peut entraîner la disqualification et l'exclusion.

Règles de l'épreuve pour les nageurs

Aucun nageur n'est autorisé à utiliser ou à porter un dispositif qui puisse accélérer sa vitesse, augmenter son endurance ou sa flottabilité.

Modification règlement sur les combinaisons Eau libre :

Nouveau règlement FINA sur les combinaisons des nageurs Eau libre à compter du 1er janvier 2017 :

- La température de l'eau la plus basse possible pour une compétition FINA en Eau libre est de 16 degrés Celsius.
- Entre 16° et 18°, les combinaisons Néoprènes ou de polyuréthanes et bonnet sont obligatoires.
- Entre 18° et 20°, les combinaisons Néoprènes ou de polyuréthanes sont optionnelles.
- Plus de 20°, les combinaisons Néoprènes ou de polyuréthanes sont interdits.

Règlement sur les combinaisons thermiques FFN Eau libre :

- La température de l'eau la plus basse possible pour une compétition FFN en Eau libre est de 14°C degrés Celsius.
- Entre 14°C et 17,9°C : Les combinaisons thermiques (Néoprènes ou polyuréthanes) et bonnets sont obligatoires du début à la fin de la course.
- À 18°C et 19,9°C : Les combinaisons thermiques (Néoprènes ou polyuréthanes) sont optionnelles.
- À 20°C et plus : Lorsque la température de l'eau est supérieure ou égale à 20°C, les combinaisons thermiques (Néoprène ou polyuréthane) sont interdites.

De même à l'exception de l'autorisation de se tenir debout ci-dessus, les nageurs ne doivent pas s'appuyer sur un objet fixe ou flottant et ne doivent pas toucher ou être touchés par une embarcation quelle qu'elle soit.

Aucun objet ne peut être lancé à un nageur, y compris de la nourriture. Aucun ravitaillement n'aura lieu pendant la course. Seul un ravitaillement d'après course se tiendra à la finish zone sur l'anse de la Maronaise.

Tous les nageurs ont également l'obligation de s'équiper d'une paire de lunettes de natation d'excellente qualité et en bon état, ceci afin d'empêcher tous risques de blessures pour les yeux qui peuvent être lourds de conséquence sur des épreuves de natation de si longue distance.

Chaque nageur a l'obligation de porter le bonnet fourni par l'organisation. Un maximum de deux bonnets est accepté si le bonnet de l'épreuve ODYSSEE MASSALIA recouvre le second bonnet.

Toutes les compétitions en eau libre doivent être des épreuves de nage libre et les nageurs doivent suivre l'ensemble du parcours en respectant les bouées de changement de direction et les limites de parcours.

Un bonnet et un bracelet « microchip transponder » numérotés seront fournis aux nageurs. Le port de ce bonnet durant la course est OBLIGATOIRE.

Tous les concurrents ont l'obligation aussi de porter le bracelet sur le poignet tout au long de la course. Si un concurrent perd le bracelet, le Juge de Course ou tout autre Officiel autorisé en informera immédiatement un Juge-Arbitre, lequel chargera l'Officiel responsable sur l'eau de faire le remplacement du bracelet. Tout concurrent qui terminera la course sans un bracelet sera disqualifié.

Il n'est pas permis à une autre personne entrant dans l'eau de régler l'allure d'un nageur.

Les produits dopants étant évidemment strictement interdits, tout concurrent reconnu coupable d'en avoir utilisé, sera en infraction avec la législation, sera disqualifié et devra assumer seul les conséquences pénales de son infraction sans pouvoir de quelque manière que ce soit rechercher la responsabilité des organisateurs.

Les équipements ci-dessous sont interdits :

- Pulls-boy
- Gillet de sauvetage
- Gants
- Plaquettes de nage
- Combinaisons néoprène d'une épaisseur supérieure à 3 millimètres
- Ongles non coupés
- Bijoux, bagues, bracelets apparents, colliers
- Montres apparentes
- Ravitaillement même si l'emballage est ramené à terre. Dans le cas d'une déshydratation pendant la course, les accompagnateurs pourront ravitailler le participant.

Les équipements ci-dessous sont autorisés :

- Maillots (combinaison cf règlement FINA ci-dessus).
- Combinaisons sans palmes et sans tuba (cf règlement FINA ci-dessus).
- Combinaisons avec palmes (ou mono palmes), avec ou sans tuba (cf règlement FINA ci-dessus).
- Pince – nez
- Bouchons d'oreilles
- Montre à condition qu'elle soit recouverte par la combinaison et d'une taille raisonnable (interdites pour les nageurs maillots)
- Les nageurs peuvent être autorisés à utiliser de la graisse ou toute autre substance analogue mais cette utilisation, selon l'avis des Juges-Arbitres, ne doit pas être excessive.

Sécurité

Le responsable sécurité applique les règlements FINA. Il est notamment habilité à arrêter tout concurrent qu'il jugera incapable de poursuivre la course.

La sécurité de l'événement (secours en mer) sera supervisée par l'Ecole de Sauvetage côtier Méditerranéenne de Marseille (FFSS).

Par leur inscription, les concurrents s'engagent à prendre connaissance des règles de sécurité et de les respecter avant, pendant et après l'épreuve.

Avant l'épreuve :

- Le nageur doit se sentir pleinement serein avant de prendre le départ de son épreuve. Le médecin disponible sur le village de l'organisation peut vous ausculter si le nageur a le moindre doute sur son état de santé le jour de l'épreuve,
- Le nageur doit prendre connaissance des règles spécifiques de sécurité affichées jour de l'épreuve à proximité du retrait des dossards – bonnets,
- Le nageur s'engage à ne pas porter sur lui un équipement proscrit, la liste est disponible aux listes équipements interdits et autorisés (cf liste au paragraphe précédent),
- Le nageur doit être présent et attentif aux dernières consignes de sécurité du débriefing,
- Le nageur ne doit pas prendre le départ s'il n'a pas été appelé à l'émargement,
- Le nageur ne doit pas se mettre à l'eau avant d'avoir été appelé à l'émargement.

Pendant l'épreuve :

- En cas d'incident, le nageur doit signaler toute demande d'assistance en levant le bras, position sur le dos de préférence, en recherche de flottaison.
- Le nageur doit suivre le tracé de la course et les consignes des encadrants. Si un nageur décide d'abandonner, il doit monter obligatoirement sur un bateau d'encadrement de la course.
- Le directeur de course et le service de sécurité sur l'eau, s'ils jugent qu'un nageur est en danger, pourront le faire embarquer sur les bateaux même contre sa volonté !

Après l'épreuve :

- Le nageur doit obligatoirement passer sous l'arche d'arrivée et doit faire reconnaître son n° de dossard par un des trois organisateurs postés derrière l'arche d'arrivée (bracelet).
- Si un nageur ne se sent pas bien, hypothermie, déshydratation, contusions, vomissements, etc... il doit être pris en charge par les services de secours sur place.

Limite de temps

Une limite de temps s'applique à partir de l'heure du départ : 2h 30min de durée de course pour le dernier. Au-delà de ce temps limite, les organisateurs imposeront aux concurrents de sortir de l'eau, lesquels seront pris en charge par les bateaux de l'organisation.

Chronométrage

L'ODYSSEE MASSALIA est sous chronométrage électronique effectué par KMS.

Le temps et le classement des participants seront validés après passage sous l'arche d'arrivée sous condition impérative de présenter le bracelet aux personnes en charge de bipper les arrivées.

Coût du bracelet non-rendu : 10€.

Récompenses et médailles

Les podiums se dérouleront dès la validation des résultats par l'arbitre de course.

Un classement sera établi en fonction des catégories :

Catégorie de genre :

- Femme
- Homme

Catégorie d'équipement :

- Sans palmes
- Bi-Palmes
- Mono-palmes

Limites météorologiques

A titre indicatif, les limites courantes sont les suivantes :

Vents :

Force 5 (entre 30 et 40 km/h)

Température de l'eau :

Supérieure à 15°C sur le parcours.

En fonction des conditions rencontrées, les organisateurs se réservent la possibilité d'adapter le parcours ou d'annuler les épreuves. Ces réserves seront levées à l'heure du départ.

Solutions de repli ou annulation de l'épreuve

En cas de décision d'annuler l'épreuve prise 7 jours avant le départ en cas de force majeure ou pour nombre insuffisant d'inscrits, les droits d'inscription seront remboursés intégralement.

La décision d'annuler l'ODYSEE MASSALIA ou de modifier le parcours en fonction des conditions météorologiques, peut-être prise à tout moment par les organisateurs jusqu'à l'heure du départ.

En cas d'annulation de l'épreuve, soit pour cause de météorologie ou pour toute autre raison indépendante des pouvoirs de l'organisation, il pourra être décidé de reporter l'événement au samedi 07 octobre 2017.

En cas d'annulation de l'événement prise dans les 7 jours précédents, pour toute raison indépendante des pouvoirs de l'organisation, l'intégralité des droits d'inscription reste acquise à l'organisateur. L'organisateur se réserve le droit de les percevoir en partie ou entièrement en fonction des sommes déjà engagées dans l'organisation et motivé par le bon sens de la situation (situation exceptionnelle, catastrophe naturelle, etc.).

Si l'événement est annulé le 01 octobre, tous les droits d'inscription restent acquis aux organisateurs et les nageurs seront automatiquement inscrits pour l'année prochaine. De même, si pour les mêmes raisons l'épreuve devait être adaptée, décalée ou déplacée, l'organisateur ne pourrait être tenu pour responsable de ce changement de programme et l'intégralité des droits d'inscription lui resterait acquis dans tous les cas.

Environnement et développement durable

L'ODYSEE MASSALIA se déroule dans un espace naturel exceptionnel, le parc national des calanques, protégé et en zone Natura 2000. Les organisateurs et concurrents s'engagent ensemble à respecter cet espace et à le préserver avant, pendant et après l'épreuve. Aucun abandon de débris dans la nature ne sera toléré. Aucun feu même cantonné dans un équipement prévu à cet effet ne doit être allumé. Les accompagnateurs à terre devront respecter strictement les cheminements piétonniers et s'interdire de franchir ces limites. Tout participant affichant une attitude ou un comportement en écart avec les règles de protection de l'environnement et le respect du site sera disqualifié et ne pourra prétendre participer à une future édition de l'ODYSEE MASSALIA ou de toute compétition organisée par TEAM MALMOUSQUE.

Dans le cadre d'une démarche de développement durable, aucun sac plastique ne sera fourni aux nageurs pour le retour de leurs affaires personnelles depuis le site de départ des courses. Une étiquette identifiée avec N° de dossard sera fournie lors du retrait des bonnets. Vous devrez l'accrocher à votre sac personnel pour le récupérer à l'arrivée.

Sportivité

Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, les arbitres et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course). En particulier, les nageurs ne doivent pas se gêner. Toute obstruction ou brutalité constatée au départ ou pendant l'épreuve entraînera la disqualification immédiate du nageur. Les concurrents doivent se conformer aux directives des officiels (bénévoles, organisateurs, juges et arbitres, personnel du service de sécurité). Tout manquement constaté par l'un ou l'autre des organisateurs sera immédiatement sanctionné par une disqualification et une interdiction de participer à toute prochaine épreuve.

Droits du comité d'organisation

Le comité d'organisation désignera un responsable sécurité et un directeur de course.

Le comité d'organisation se réserve le droit de :

- s'opposer au départ d'un concurrent qui n'est manifestement pas en état d'effectuer la course,
- prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions de sécurité,
- limiter le nombre de concurrents, modifier le tracé, les horaires de courses et refuser toute inscription non conforme,
- supprimer ou interrompre les courses si des situations imprévues indépendantes (température de l'eau, état de surface de la mer, vent, orage...) de la volonté du comité d'organisation, l'y obligent, et ce, sans indemnités compensatoires,
- de modifier les horaires de courses jusqu'au jour de l'épreuve en cas de mauvaise condition météo ou autres raisons d'organisation liées au bon déroulement de la journée.

Droit à l'image

Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droits tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'ODYSEE MASSALIA, sur tout support y compris pour les projections éventuelles.

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant leurs nom, prénom et adresse.

Bonne nage à tous !

La Team Malmousque